

Saint Pantaléon de Larche, le 26 janvier 2015



COMMUNE DE
SAINT PANTALEON DE LARCHE

COMMUNIQUE DE PRESSE

VŒUX AUX ASSOCIATIONS



Alain Lapacherie, Maire de Saint-Pantaléon-de-Larche a présenté pour la première fois en tant que premier magistrat de la commune ses vœux aux associations Saint-Pantaléonaises, des vœux de santé et de réussite, des vœux appuyés pour toutes les initiatives associatives pour cette cérémonie destinée à récompenser le dévouement et l'abnégation des bénévoles.

Au vu des derniers évènements, le Maire a mis l'accent sur le don de soi, l'altruisme, l'action désintéressée qui, plus que jamais doit être mise à l'honneur.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr
DELPHINE BOISSERIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – dboisserie@mairiesaintpantaleon.fr

Saint-Pantaléon dispose d'un tissu associatif riche et dynamique qu'il faut entretenir et qui n'a de cesse de se développer grâce aux nombreuses infrastructures communales mais aussi grâce au travail quotidien des associations, des bénévoles qui font vivre les différentes activités proposées, que ce soit des activités sportives, culturelles ou de loisirs.

Le Maire a tenu à remercier tous les bénévoles qui ont souhaité participer aux ateliers organisés par la commune dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires. Il se félicite de voir des citoyens partager un peu de leur temps pour donner aux enfants le goût de la lecture, de la musique folklorique par exemple, et contribuer ainsi à former de beaux esprits, et les ouvrir sur de nouveaux horizons...

Alain Lapacherie a ensuite replacé son discours dans le nouveau contexte de la réforme territoriale qui va induire des baisses de dotations très importantes (240 000 € de moins d'ici 3 ans) qui nécessiteraient, pour être compensées, d'une augmentation de fiscalité de plus de 10 points, augmentation que le Maire récusé !

Les économies sont à l'ordre du jour mais la commune doit poursuivre ses efforts d'équipements avec notamment l'accueil à la fin de l'année d'une résidence pour les séniors de 35 logements en plein centre bourg avec des appartements adaptés et au meilleur niveau technique, l'aménagement d'un grand parc urbain à Lestrade pour l'attractivité et la qualité de vie, un parc urbain équipé de jeux d'enfants, d'un petit théâtre de verdure et d'une valorisation de la faune et de la flore qui en fera un instrument d'animation, de rencontre et de découverte exceptionnel.

Bien entendu, poursuite également des travaux de restructuration des services de restauration scolaire avec une nouvelle cantine en centre bourg, une nouvelle garderie, le tout, bien évidemment, dans une salle polyvalente entièrement refaite et rendue accessible. Tout le 1^{er} étage agrandi sera dédié à la culture et aux activités associatives. Poursuite également des travaux de mise en accessibilité du patrimoine et révision des méthodes d'intervention sur la voirie et mise en place d'un schéma directeur d'éclairage public pour faire très rapidement des économies.

Le Maire a également évoqué la mutualisation. En effet, les collectivités doivent désormais mutualiser entre elles leurs moyens et c'est également ce qu'il faudra faire entre les associations, à savoir développer ces mutualisations pour tirer le meilleur profit des équipements et travailler en bonne intelligence et dans le respect de l'autre.

Alain Lapacherie a terminé son propos en remerciant tout particulièrement Dominique Paroutout en charge des activités sportives et de loisirs, Nathalie Bigeat Marcou en charge de l'animation et Sylvie Polomack en charge des activités culturelles pour leur implication dans cette soirée et a remis à des bénévoles méritants la médaille de la commune.

CONTACTS PRESSE :

ANNE-MARIE OUMEDJKANE – Adjointe à la Communication – Tel – 06 88 45 08 92 – Courriel - a.m.oumedjkane@orange.fr

DELPHINE BOISSERIE – Chargée de Communication – Tel – 05 55 86 15 34 – Courriel – dboisserie@mairiesaintpantaleon.fr